

1359

Mémorial  **Memorial**
du des
Grand-Duché de Luxembourg. **Großherzogtums Luxemburg.**

Vendredi, 22 décembre 1922.

N^o 95.

Freitag, 22. Dezember 1922.

Nous nous empressons de faire connaître l'heureuse délivrance de Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse, qui vient de donner le jour à une princesse.

Grâce à Dieu, la Mère et l'Enfant se portent bien.

Remercions-en la divine Providence.

Luxembourg, le 22 décembre 1922.

Les membres du Gouvernement,

E. REUTER.
A. NEYENS.
R. DE WAHA.
G. LEIDENBACH.
Jos. BECH.

Wir beeilen uns dem Lande die frohe Kunde mitzuteilen, daß Ihre Königliche Hoheit die Großherzogin soeben einer Prinzessin genesen ist.

Mutter und Kind sind gesund und wohl.

Dank dafür der göttlichen Vorsehung.

Luxemburg, den 22. Dezember 1922.

Die Mitglieder der Regierung,

E. Reuter.
A. Neyens.
R. de Waha.
G. Leidenbach.
Jos. Bech.

Avis. — Justice.

Par arrêté grand-ducal en date du 20 décembre 1922, MM. Aloyse Muller et Paul Gœtzinger, avocats-avoués à Luxembourg, ont été nommés juges-suppléants près le tribunal d'arrondissement de Luxembourg.

Luxembourg, le 21 décembre 1922.

*Le Directeur général des la justice
et des travaux publics,*
G. LEIDENBACH.

Bekanntmachung. — Justiz.

Durch Großh. Beschluß vom 20. Dezember 1922, sind die H. H. Aloyse Muller und Paul Gœtzinger, Rechtsanwälte zu Luxemburg, zu Ergänzungsrichtern am Bezirksgericht zu Luxemburg ernannt worden.

Luxemburg, den 21. Dezember 1922.

Der General-Direktor des Justiz
und der öffentlichen Arbeiten,
G. Leidenbach.

Avis. — Sociétés d'élevage du menu bétail.

Conformément à l'art. 2 de la loi du 27 mars 1900, les sociétés d'élevage du menu bétail de *Luxembourg - Limpertsberg, Merl, Bettembourg, Differdange, Oetrange - Schrassig, Rumelange, Schifflange* et *Tétange*, ont déposé aux secrétariats communaux des communes resp. de Luxembourg, Bettembourg, Differdange, Contern, Rumelange, Schifflange et Kayl l'un des doubles de l'acte d'association sous seing privé dûment enregistré ainsi qu'une liste indiquant les noms, professions et domiciles des administrateurs et de tous les associés.

Luxembourg, le 14 décembre 1922.

Le Directeur général de l'agriculture, de l'industrie et de la prévoyance sociale,
R. DE WAHA.

Arrêté du 15 décembre 1922, concernant la répartition des subsides pour chemins vicinaux.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'INTÉRIEUR
ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE;

Vu l'art. 130 du budget des dépenses de l'exercice 1922;

Arrête:

Art. 1^{er}. Les subsides indiqués au relevé ci-après, se montant ensemble à 108.300 fr., sont accordés pour l'année 1922 aux communes y dénommées, dans l'intérêt de la construction, de l'entretien et de la réparation de chemins vicinaux.

Art. 2. Les mandats de paiement des subsides ne seront délivrés aux administrations communales que sur leur demande appuyée d'une attestation des agents de l'administration des travaux publics, par laquelle ceux-ci constateront, sous leur responsabilité, que les travaux subsidiés sont exécutés ou qu'au moins ils sont en voie d'exécution.

Art. 3. Les demandes et certificats prévus à l'art. 2 seront adressés à la Direction générale de l'intérieur par l'intermédiaire des commissaires de district.

Luxembourg, le 15 décembre 1922.

*Le Directeur général de l'intérieur,
et de l'instruction publique,*
Jos. BECH.

Beschluß vom 15. Dezember 1922, betreffend die Verteilung von Subsidien für Gemeindefeige.

Der General-Direktor des Innern und des öffentlichen Unterrichts;

Nach Einsicht des Art. 130 des Staatsausgabenbudgets von 1922;

Beschließt:

Art. 1. Die in dem nachstehenden Verzeichnisse erwähnten Subsidien, im Gesamtbetrag von 108.300 Fr., sind für das Jahr 1922 nachbenannten Gemeinden zum Bau und Unterhalt ihrer Gemeindefeige bewilligt.

Art. 2. Die Zahlungsanweisungen über die bewilligten Subsidien werden den Gemeindeverwaltungen erst ausgehändigt auf ihr diesfalliges Gesuch, welches begleitet sein muß, von einer Bescheinigung der betreffenden Wegebeamten, wodurch letztere unter ihrer Verantwortung bezeugen, daß die subsidierten Arbeiten vollendet oder wenigstens in Ausführung sind.

Art. 3. Die in Art. 2 vorgesehenen Gesuche und Bescheinigungen sind durch Vermittlung der Distriktskommissare an die General-Direktion des Innern zu senden.

Luxemburg, den 15. Dezember 1922.

Der General-Direktor des Innern und des öffentlichen Unterrichts,
Jof. B e ch.

1361

Relevé des subsides pour chemins vicinaux, accordés par arrêté du 15 décembre 1922.

N° d'ordre	Noms des communes	Désignation des chemins	Affectations des subsides	Subsides accordés
Distriet de Luxembourg.				
<i>Canton de Capellen.</i>				
1	Bascharage.	« Rohrweg ».	Pierraille.	1500
2	Dippach.	Intérieur de Dippach. Intérieur de Bettange. Hohlweg à Sprinkange.	Chaussée. id. id.	200 200 300
3	Garnich.	Intérieur de Garnich. De Kahler à Garnich.	Pierraille. id. id.	200 300 300
4	Hobscheid	Im « Ahleweg ». Intérieur de Hobscheid.	id. id.	300 200
5	Kehlen.	De Olm à Nospelt. De Nospelt à Roodt. De Nospelt à Simmerschmelz.	id. id. id.	500 500 1500
6	Kœrich.	In Hebemchesacht. De Gœblange à Simmerschmelz. De Gœtzange à Cap.	Chaussée. Pierraille. id.	200 200 300
7	Kopstal.	Schœnfelserweg.	id.	300
8	Mamer.	De Hirrenknopf à Gœtzange. Kiemweg à Cap. Intérieur de Holzem.	id. id. id.	300 100 100
9	Septfontaines.	De Septfontaines à Saoul. De Greisch à Saoul. De Roodt à Nospelt.	id. id. id.	200 150 150
10	Steinfort.	Intérieur de Kleinbettingen. Neuenweg à Hagen. De Steinfort à Kœrich.	Pierraille et revers. Mise en état. Pierraille.	150 300 150
<i>Canton d'Esch-sur-Alzette.</i>				
1	Bettembourg.	Rue Jacquinet. Intérieur d'Abweiler. Im Heselter. Kelmetterwé.	Rechargement. id. Chaussée neuve. id.	600 200 200 100
2	Differdange.	Rue de la Montagne. Rue de l'Eglise. Rue St.-Etienne.	Redressement. Élargissement. Redressement.	800 1000 700
3	Dudelange.	Rue Gaffelt.	Redressement.	1500
4	Esch-s.-Alz.	Rue Logelin.	Trottoirs.	2500
5	Frisange.	Aspelt-Evrange. Op Galgen. Hellange-Zouftgen.	Chaussée neuve. Nouveau chemin. Chaussée neuve.	200 200 100
6	Kayl.	Intérieur de Kayl. Rue de Dudelange.	Rechargement. id.	500 500
7	Leudelange.	Leudelange-Rœdgen.	Redressement.	400
8	Mondercange.	De Bergem à la route de Luxembourg. De Mondercange à Pontpierre. De Pontpierre à Schifflange.	Nouvelle chaussée. id. Rechargement.	300 400 300
9	Pétange.	Intérieur de Lamadelaine. Intérieur de Pétange. De Rodange à Rodange-Bas.	id. Rechargement et revers pavés. Rechargement et mise en état d'un mur de soutènement.	400 400 400

10	Reckange.	D'Ehlinge à Rœdgen. Intérieur de Pissange.	Nouvelle chaussée. Rechargement et revers pavés.	300 400
11	Rœser.	De Reckange au lavoir. Ob Haidert. Nach Jean-Mathiashof. Lachergäss.	Mise en état. Rechargement. id. Élargissement.	300 200 200 200
12	Rumelange.	Intérieur de Livange.	Rechargement.	100
13	Sanem.	Intérieur de Rumelange. De Belvaux vers le presbytère.	Rechargement et pavage.	1000
14	Schifflange.	Intérieur de Soleuvre. De Schifflange au cimetière.	Redressement. Rechargement. id.	600 800 1000

Canton de Luxembourg.

1	Bertrange.	« Kreuzgrundchen », devant les établissements industriels à la gare de Bertrange.	Entretien.	400
2	Contern.	Moutfort-Syren.	id.	500
3	Hesperange.	Itzig à Sandweiler, « Hohrbach ».	id.	600
4	Niederanven.	Senningerberg.	id.	900
5	Sandweiler.	Scheidhof vers Birlerbarrière.	id.	600
6	Steinsel.	De Dommelange à Heisdorferberg.	id.	500
7	Strassen.	Bertrange à Kreuzgrundchen.	id.	600
8	Walferdange.	A l'intérieur de Walferdange.	Pavage.	500
9	Weiler-la-Tour.	Hassel à Syren.	Entretien.	1000

Canton de Mersch.

1	Berg.	Intérieur de Colmar. Intérieur de Welsdorf.	Pierraille. id.	300 500
2	Bissen.	Chemins en général.	id.	500
3	Bœvange-s.-Att.	Chemin de Bissen à Brouch, entre le poteau et le lieu dit « Bill ». De Bissen à Brouch, maison Ginter et le café Boden.	Mise en état. id.	800 1000
4	Fischbach.	« Kreitzberg ». Construction d'un chemin Angelsberg-Berlingerberg.	Élargissement, pavage et pierraille.	400 800
5	Heffingen.	Chemin de Weyer à Altlinster. A l'intérieur de Heffingen.	Pierraille. id.	500 400
6	Larochette.	A l'intérieur de Reuland. Chemin au lieu dit « Birkelt ». Chemin au lieu dit « Ernzerberg ».	id. id. id.	400 400 400
7	Lintgen.	Chemin de Larochette à Meysembourg. « Auf Gosseldingerberg ».	Pierraille.	300
8	Lorentzweiler.	A l'intérieur de Pretlingen. De Blaschette à Imbringen. De Bofferdange à la côte.	Pavage. Pierraille. id.	300 300 300
9	Mersch.	De Lorentzweiler à Blaschette. Reckingerweg « Ziegelei ». Chemin dit « Um Knapp ». Hohgericht.	id. id. id. id.	300 200 200 200
10	Nommern.	Chemin dit « Hœhl », à Reckange. Nommern-Schroindweiler. Glabach-Angelsberg.	Rechargement. Pierraille. id.	1000 300 300
11	Tuntingen.	Niederglabach-Schroindweiler. A l'intérieur de Hollenfels. Chemin le long du cimetière et de la maison Greisch, à Tuntange.	id. id. Pavage. Entretien.	300 300 500 400

District de Diekirch.

Canton de Clervaux.

1	Asselborn.	Chemin de Sassel à Troisvierges.	Chaussée et pierraille.	1200
2	Clervaux.	Chemin de Weicherdange à Eselborn.	Mise en état.	1200
3	Consthum.	Intérieur du village.	Pierraille.	500
4	Hachiville.	Chemin de Hachiville à la chapelle.	id.	1000
5	Heinerscheid.	Chemin de Grindhausen à la route de Clervaux.	id.	1500
6	Hosingen.	Chemin de Dorseheid et Neidhausen à Draufelt.	Chaussée.	1500
7	Munshausen.	Chemin de Marnach à Fischbach.	Pierraille.	1000
8	Troisvierges.	Chemin de Wilwerdange à Weiswampach.	id.	1500
9	Weiswampach.	Chemin de Weiswampach à Wilwerdange.	id.	1500

Canton de Diekirch.

1	Bastendorf.	Brandenbourg-Hoscheiderhof.	Chaussée.	300
		Landscheid-Romenbusch au chemin repris 263.	Pierraille.	300
2	Bettendorf.	Intérieur de Bettendorf.	Nouveau chemin.	800
3	Bourscheid.	Michelau-Flehbour-Glosdelt-route de Stavelot.	Mise en état.	400
		Welscheid-Scheidel-Kehraen.	Pierraille et élargissement.	400
		Unterschlinder-Oberschlinder-Consthum.	Mise en état du pont à Oberschlinder.	400
4	Diekirch.	Intérieur de la ville.	Pavage de différentes rues.	400
5	Ermsdorf.	Folkendange-Reisermuhle.	Pierraille.	400
		Neumuble-Eppeldorf-Beaufort.	id.	300
6	Erpeldange.	Chemin d'accès au pont de la Sûre à Ingeldorf.	Pierraille et mise en état.	300
		Chemin de Burden au chemin repris 247.	id.	300
7	Ettelbruck.	Ettelbruck-Bolgenstein-Lopert.	Mise en état.	300
		Intérieur de Grentzingen.	id.	300
8	Feulen.	Chemin de Niederfeulen à Welscheid.	Pierraille.	500
		Chemin d'Oberfeulen à Heiderscheid.	id.	400
9	Hoscheid.	Intérieur de Hoscheid.	Rechargement.	400
		Manderscheid-Consthum.	Mise en état du pont à Oberschlinder.	800
10	Medernach.	Medernach-Nommern.	Pierraille.	400
11	Mertzig.	Mertzig-Merscheid.	id.	800
		Intérieur d'Obermertzig.	Pierraille et mise en état.	200
12	Reisdorf.	Reisdorf-Bigelbach.	Pierraille.	300
		Hoesdorf-Reisdorf.	Pierraille et mise en état.	300
		Hoesdorf-Longsdorf.	id.	300
13	Schieren.	De Schieren à Birtrange.	Pierraille.	300

Canton de Redange.

1	Arsdorf.	Chemin d'Arsdorf à Bilsdorf.	Chaussée.	500
		Chemin de Bilsdorf à Kœtschette.	Chaussée et pierraille.	400
2	Beckerich.	Chemin de Huttange au moulin de Beckerich.	Pierraille.	300
3	Bettborn.	Chemin de Bettborn à Pratz.	Mise en état.	400
4	Bigonville.	Intérieur de Bigonville.	Pierraille.	400
5	Ell.	Intérieur d'Ell.	Revers pavés.	500
6	Folschette.	Eschette-Pratz.	Pierraille.	400
		Folschette-Pratz.	id.	400
		Intérieur de Schwiedelbrouch.	id.	400

7	Grosbous.	Grosbous-Dellen.	Pierraille.	400
		Dellen-Merscheid.	id.	400
8	Perlé.	Nouveau chemin de Perlé à Holtz.	id.	800
9	Redange.	Lannen-Nagem.	id.	400
		Niederpallen-Reichlange.	id.	400
10	Saeul.	Chemin de Schwebach à Useldange.	id.	400
		Chemin de Kapweiler à Schwebach.	id.	400
11	Useldange.	Chemin de Rippweiler à Kapweiler.	id.	400
		Chemin de Schandel à Vichten.	id.	600
12	Vichten.	Michelbouch-Bissen (Vichten)	id.	500
		id. (Michelbouch).	id.	500
13	Wahl.	Heispelt-Rindschleiden.	id.	500
		Kuborn-Grevels (Kuborn).	id.	500
		id. (Rindschleiden).	id.	500
<i>Canton de Wiltz.</i>				
1	Boulaide.	Chemin de Surré à Bettelbach.	Chaussée.	800
2	Esch-s.-Sûre.	Chemin d'Esch à Kaundorf.	Revers pavés et pierraille.	800
3	Eschweiler.	Chemin d'Eschweiler à Selscheid.	Chaussée et pierraille.	1000
4	Gœsdorf.	Chemin de Masseler à Dahl.	Élargissement et pierraille.	600
		Chemin d'accès au pont de Tadler.	Pierraille.	500
5	Harlange.	Chemin de Harlange à Bavigne.	id.	800
6	Heiderscheid.	Chemin d'Eschdorf à Merscheid.	id.	400
		Chemin de Tadler au pont de Tadler.	id.	600
7	Kautenbach.	Route d'Alscheid à Kautenbach.	Pierraille.	800
8	Mecher.	Route de Mecher à Nothum.	id.	1000
9	Neunhausen.	Route d'Insenborn à Arsdorf.	id.	800
10	Oberwampach.	Route d'Allerborn à Derenbach.	Chaussée.	1000
11	Wiltz.	A l'intérieur de Niederwiltz « Aneschbach »	Élargissement.	1000
12	Wilwerwiltz.	A l'intérieur d'Enscheringe.	Redressement du chemin d'accès au moulin.	600
13	Winseler.	Route de Grumelscheid au moulin.	Chaussée.	600
		Intérieur de Pommerloch.	id.	400
<i>Canton de Vianden.</i>				
1	Fouhren.	Chemin de Fouhren à la route de Hosingen.	Pierraille.	400
		Chemin de Longsdorf à Bettel.	Chaussée.	400
		Chemin de Walsdorf à Vianden.	Pierraille.	400
2	Putscheid.	Gralingen-pont de Stahl.	Mise en état.	400
		Merscheid-Nachtmanderscheid.	id.	400
		Stolzembourg-Grauenstein.	id.	400
3	Vianden.	Vianden-Bauler.	Pierraille.	400
		Intérieur de Vianden « Kohnerloch ».	Pavage.	400
<i>District de Grevenmacher.</i>				
<i>Canton d'Echternach.</i>				
1	Beaufort.	De Beaufort à Dillingen.	Entretien.	600
2	Bech.	D'Altrier à Hersberg.	id.	250
		De Geyerhof à Bech.	id.	150
		De Bech à Herborn.	id.	300
3	Berdorf.	D'Echternach à Kalkesbach.	Chaussée.	600
4	Consdorf.	De Breitweiler à Consdorf.	Entretien.	200
		De Consdorf à Berdorf.	id.	300
		De Consdorf à Wolpert.	id.	100
		De Scheidgen à Juckenfeld.	id.	100

1365

5	Echternach.	Intérieur d'Echternach.	Pavage.	600
		D'Echternach à Kalkesbach.	Entretien.	300
6	Mompach.	De Born à Mompach.	Chaussée.	100
		De Herborn à Berbourg.	Entretien.	300
		De Mompach à Osweiler.	id.	300
		De Givenich à Boursdorf.	id.	300
7	Rosport.	Chemin de Dickweiler à Rosport.	id.	300
		Chemin de Hinkel à Girsterklause.	id.	300
		Chemin de Steinheim à Rosport.	id.	100
8	Waldbillig.	Chemin de Christnach à Graulinster.	id.	300
		Chemin de Haller à Kelleschhof.	id.	300
		Chemin de Waldbillig à Mullerthal.	id.	300
<i>Canton de Grevenmacher.</i>				
1	Betzdorf.	Intérieur de Berg.	Entretien.	250
		De Betzdorf à la route de Trèves.	id.	250
		D'Olingen à Eschweiler.	id.	300
		Hunnenmuhl.	id.	200
2	Biw r.	De Biwer à Wecker.	id.	200
		De Boudler à Zittig.	id.	200
		De Brouch à Eschweiler.	id.	300
		De Weidig à Breinert.	id.	200
3	Flaxweiler.	Intérieur de Niederdonven.	id.	800
		De Gostingen à Wormeldange.	id.	500
4	Grevenmacher.	Intérieur de Grevenmacher.	Pavage.	1000
5	Junglinster.	De Junglinster à Bourglinster.	Entretien.	600
		Intérieur de Bourglinster.	Mise en état.	300
6	Manternach.	Chemin de Berbourg à Brouch.	Entretien.	300
		Intérieur de Lellig et vers Berbourg.	id.	300
		De Munschecker à Manternach.	id.	300
7	Mertert.	Intérieur de Mertert.	Pavage.	700
8	Rodebourg.	D'Eschweiler à Olingen.	Entretien.	400
		Intérieur de Gonderange (Milleweg).	id.	300
9	Wormeldange.	Intérieur de Machtum.	Pavage.	400
		Intérieur de Wormeldange-Haut.	id.	400
<i>Canton de Remich.</i>				
1	Bous.	Nouveau chemin vers la route de l'État.	Chaussée.	500
		D'Erpeldange à Rollingen.	Entretien.	200
		De Rollingen à Assel.	id.	200
2	Burmerange.	De Burmerange à Elvange.	id.	400
3	Dalheim.	De Dalheim à Syren.	id.	300
		De Filsdorf à Hassel.	id.	250
		De Wellrange à Dalheim.	id.	250
4	Lenningen.	De Lenningen à Gostingen.	id.	250
		De Canach à Scheuerhof.	id.	300
5	Mondorf-l.-B.	De Mondorf à Elvange.	Entretien.	300
		D'Ellange à Erpeldange.	id.	200
		D'Altwies à Filsdorf.	id.	200
		Chemin dit « Um Wuos ».	id.	200
6	Remerschen.	Intérieur de la localité.	Cylindrage.	250
7	Remich.	Chemin longeant l'ancien cimetière.	Pavage.	500
8	Stadtbredimus.	De Stadtbredimus à Greiveldange.	Entretien.	300
		De Greiveldange à Huttermuhle.	id.	400
9	Waldbredimus.	De Waldbredimus à Trintange.	id.	300
		De Rœdt à l'ancienne route.	id.	300
10	Wellenstein.	De Kleinmacher à Remich.	Pavage.	300

Avis. — Assurances.

En exécution de l'art. 15 de la loi du 16 mai 1891 concernant la surveillance des opérations d'assurances, l'autorisation accordée par arrêté grand-ducal du 16 avril 1901 à la Compagnie dite « Magdeburger Hagel-Versicherungs-Gesellschaft » à Magdebourg de faire dans le Grand-Duché des opérations d'assurance contre la grêle, a été retirée par décision du Gouvernement en Conseil du 20 décembre 1922.

Conformément à l'art. 16 de la loi précitée du 16 mai 1891, les assurés sont en droit de résilier leurs contrats d'assurance par une simple notification signifiée au représentant général de l'assureur dans le pays, et aux frais de ce dernier.

Luxembourg, le 20 décembre 1922.

Le Directeur général des finances,
A. NEYENS.

Arrêté du 18 décembre 1922, concernant la répartition des subsides en faveur de construction et réparation d'églises et d'autres travaux ou dépenses d'utilité communale à l'exception des maisons d'école et de leurs dépendances.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'INTÉRIEUR
ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE;

Vu l'art. 127 du budget des dépenses de l'exercice 1922;

Arrête:

Art. 1^{er}. Les subsides indiqués au relevé ci-après, se montant ensemble à 50.900 fr., sont accordés aux communes y dénommées pour construction et réparation d'églises et pour autres travaux ou dépenses d'utilité communale, à l'exception des maisons d'école et de leurs dépendances.

Art. 2. Les mandats de paiement des subsides ne seront délivrés aux administrations communales que sur la production de pièces constatant que les travaux subsidiés sont exécutés ou au moins en voie d'exécution.

Luxembourg, le 18 décembre 1922.

*Le Directeur général de l'intérieur,
et de l'instruction publique,*
JOS. BECH.

Beschluß vom 18. Dezember 1922, betreffend die Bewilligung von Subsidien für den Bau und die Ausbesserung von Kirchen und für andere gemeinnützige Arbeiten und Ausgaben (ausgeschlossen der Schulhäuser und ihrer Nebengebäude.)

Der General-Direktor des Innern
und des öffentlichen Unterrichts;

Nach Einsicht des Art. 127 des Staatsbudgets von 1922;

Beschließt:

Art. 1. Die in beifolgendem Verzeichnisse erwähnten Subsidien, im Gesamtbetrage von 50.900 Fr., sind nachbenannten Gemeinden zum Bau und zur Ausbesserung von Kirchen und zu andern gemeinnützigen Arbeiten oder Ausgaben bewilligt, mit Ausnahme der Schulhäuser und ihrer Nebengebäude.

Art. 2. Die Zahlungsanweisungen über die bewilligten Subsidien werden erst dann ausgehändigt werden, wenn durch Vorbringung der erforderlichen Schriftstücke festgestellt ist, daß die subsidierten Arbeiten vollendet oder wenigstens in Ausführung begriffen sind.

Luxemburg, den 18. Dezember 1922.

Der General-Direktor des Innern
und des öffentlichen Unterrichts,
JOS. B e c h.

1367

N ^o	Communes.	Sections.	Désignation des travaux.	Subsidés accordés.
----------------	-----------	-----------	--------------------------	--------------------

Distriet de Luxembourg.

Canton de Capellen.

1	Clemency.	Clemency.	Grillage au cimetière et réparation du clocher.....	150
2	Dippach.	Bettange. Dippach.	Décoration à l'intérieur de l'église.....	150
		id.	250
3	Garnich.	Garnich. Kahler.	Boiserie autour de l'autel à l'église.....	75
		Hobscheid.	Travaux de réparation au mur autour de l'église.....	50
4	Hobscheid.	id.	Réparations au presbytère.....	75
		id.	Acquisition de nouvelles cloches.....	350
5	Kehlen.	Kehlen.	Mise en couleur et blanchissage de l'église.....	100
		Keispelt-Moispett	Mise en état des toitures de l'église et du presbytère.....	150
		Nospelt.	Mise en état de la toiture de l'église.....	150
		Olm.	Mise en état de la toiture de la chapelle.....	100
6	Kœrich.	Gœtzingen.	Construction de deux cheminées à la chapelle.....	100
		Kœrich.	Réparations à la toiture de l'église.....	100
7	Mamer.	Holzern.	Mise en état de l'église et du mur du cimetière.....	50
		Mamer.	Mise en état des bâtiments communaux.....	50
		La commune	Mise en état du secrétariat communal.....	50
8	Steinfort.	Kleinbettingen.	Mise en couleur de l'église.....	150
		Hagen.	Réparations à la tour de l'église.....	150
		Steinfort.	Réparations à la toiture de l'église.....	75

Canton d'Esch-s.-Alzette.

1	Bettembourg.	Abweiler.	Nouveau plancher à la maison du pâtre.....	50
		Bettembourg.	Travaux de réparation à la toiture de l'église.....	150
		Huncherange.	Grillage autour de l'église.....	50
		Noertzange.	Nouvelles fenêtres à la chapelle.....	75
2	Differdange.	Differdange.	Reconstruction de l'hôtel de ville et aménagement des abords.....	350
		id.	Établissement d'un parc public.....	100
		id.	Construction d'un kiosque.....	100
		id.	Nouvel orgue à l'église.....	200
		id.	Mise en état des abords du presbytère et de l'hôpital.....	100
		Niedercorn.	Nouvel orgue à l'église.....	200
		id.	Construction d'un kiosque.....	50
		id.	Acquisition et mise en état d'une maison pour le service agricole.....	150
		Obercorn.	Construction d'une nouvelle église.....	300
		id.	Réparations au clocher de l'église.....	250
3	Dudelange.	Dudelange.	Réparations à la toiture de l'église paroissiale.....	200
		id.	Acquisition d'un orgue.....	200
		id.	Aménagement de la chapelle de Budersberg.....	500
		id.	Installation d'une bibliothèque populaire.....	150
4	Esch-s.-Alz.	Esch-s.-Alz.	Agrandissement de la triperie dans l'abattoir.....	400
		id.	Place « Grobderchen ».....	250
		id.	Travaux d'entretien des bâtiments communaux.....	750
5	Frisange.	Aspelt.	Grosses réparations au presbytère.....	150
		Frisange.	Réparations aux bâtiments communaux.....	75
		Hellange.	Réparations à la toiture de l'église.....	50
6	Kayl.	Tetange.	Réparations à l'église, au presbytère et à la maison vicariale.....	700
7	Loudelange.	Loudelange.	Réparations au presbytère.....	100
		id.	Clôture du jardin curial.....	75

8	Mondercange.	Mondercange. Pontpierre. id.	Nouveaux voûte, orgue et estrade à l'église Grosses réparations à la maison du pâtre	500 150
9	Petange.	Lamadelaine. Petange. id. id. Rodange. id. id.	Mise en état de la maison curiale Réparations au presbytère et au clocher Réparations à l'orgue..... Agrandissement de l'église..... Acquisition de la maison Lauterborn	150 150 200 400 200 200 200
10	Reckange.	Ehlinge. Limpach. Reedgen. La commune.	Restauration du presbytère	100
11	Rumelange.	Rumelange. id. id. id.	Nouvelle toiture à la sacristie	75
12	Sanem.	Belvaux. id. id.	Réparations à la maison curiale	50
13	Schifflange.	Soleuvre. Schifflange.	Réparations à l'église	75
			Acquisition d'une armoire pour le secrétariat communal ...	75
			Chauffage central à l'église.....	250
			Entretien des bâtiments communaux.....	150
			Entretien de l'horloge	50
			Aménagement des bureaux du secrétariat communal.....	75
			Chauffage central à l'église.....	400
			Clôture d'une place communale.....	150
			Mur autour du jardin presbytérial	150
			Installation de l'éclairage à gaz à l'église.....	75
			Mise en peinture et aménagement du secrétariat communal ..	150

Canton de Luxembourg.

1	Bertrange.	Bertrange.	Renouvellement de la boiserie à l'église	75
2	Contern.	Contern. Moutfort-Medingen id.	Réparations à la maison curiale et au clocher de l'église	200
			Mise en état de la maison curiale	200
			Mise en état des maisons de pâtre	325
3	Niederanven.	La commune. Ernster. Niederanven. Niederanven- Senningen. Oberanven.	Réparations aux bâtiments communaux	75
			Mise en état de l'église et du mur du cimetière	50
			Mise en état de la maison du pâtre.....	100
4	Sandweiler.	Sandweiler.	Grosses réparations à la tour de l'église	400
5	Steinsel.	Heisdorf. Steinsel. id.	Mise en état et reconstruction du mur du cimetière à Hostert	75
			Nouveau plancher à la maison des indigents	100
			Réfection de la toiture de la chapelle	100
			Réparations au presbytère	200
			Réparations à la toiture de l'église	50
6	Walferdange.	Walferdange. id.	Installation d'un chauffage central à l'église.....	300
			Nouveau jubé à l'église	200

Canton de Mersch.

1	Berg.	La commune.	Reconstruction de la sacristie, installation du chauffage cen- tral et peinture à l'église	500
2	Bissen.	Bissen.	Installation du chauffage central à l'église	250
3	Bœvange-s.-A.	Bœvange-s.-A. id.	Mise en état du lavoir public	50
			Mise en état du presbytère.....	200
4	Fischbach.	Brouch. Fischbach.	Mise en état du logement du pâtre	50
			Mise en état des bâtiments communaux	75
5	Heffingen.	Schoos. Heffingen. Reuland Steinborn	Peinture à l'intérieur de la chapelle	75
			Mise en état du moulin de Heffingen	300
6	Larochette.	Larochette.	Usine à gaz	500
7	Lintgen.	Lintgen. id.	Eclairage électrique à l'église	100
			Mise en état de la maison vicariale	75

8	Lorentzweiler.	Bofferdange Helmdange Lorentzweiler	} Construction d'un nouveau presbytère	450
9	Mersch	Beringen. Moesdorf. id. Mersch. Reckange. Rollingen. Schœnfels.		
			Chauffage de l'église	200
			Mur de clôture autour de l'église.....	75
			Réparations aux bâtiments communaux	150
			Installation de l'éclairage électrique à la chapelle.....	75
			Chauffage central pour la chapelle.....	100
			Réparations aux toitures de la chapelle et de la maison vicariale	50
10	Nommern.	Beisten-Cruchten. Nommern.	Badigeonnage de la maison curiale	75
		Ober-Glabach. Schrondweiler.	Mise en état de l'escalier du cimetière.....	50
			Acquisition d'une cloche	75
11	Tuntingen.	Hollenfels. Tuntingen.	Acquisition de deux cloches	300
			Recrépissage du mur du cimetière	150
			id.	150

Distriet de Diekirch.

Canton de Clervaux.

1	Asselborn.	Biwisch.	Mise en état de la maison vicariale	100
2	Bœvange.	Bœvange. Lullange. Hamiville.	Grosses réparations à l'église et au presbytère	200
			Reconstruction de l'église	1000
			Réparations à la chapelle	150
3	Clervaux.	Clervaux.	Nouvelle église.....	1000
4	Hachiville.	Flachiville.	Agrandissement de l'église.....	1000
5	Heinerscheid.	Fischbach.	Assainissement de la maison vicariale	200
6	Hosingen.	Hosingen. Wahlhausen.	Mise en état du presbytère.....	200
			Restauration du presbytère	200
7	Weiswampach.	Weiswampach. id. Beiler. id.	Nouvelle voûte d'église	1200
			Mise en état du presbytère.....	200
			Nouvelle toiture de l'église	300
			Mise en état du presbytère.....	300

Canton de Diekirch.

1	Bettendorf.	Bettendorf.	Construction d'un nouveau presbytère à Bettendorf	400
		Gilsdorf.	Nouvelle toiture de l'église	400
2	Bourscheid.	Bourscheid.	Mise en état du presbytère.....	200
3	Diekirch.	Diekirch. id. id. id.	Construction d'une usine à gaz.....	500
			Machine de chargement à l'usine à gaz	200
			Agrandissement de la centrale électrique.....	1000
			Construction d'une centrale électrique	600
4	Erpeldange.	La commune. Erpeldange. Burden.	Ameublement du bureau communal	100
			Chauffage de l'église paroissiale.....	300
			Mise en état de la chapelle	200
5	Ettelbruck.	Ettelbruck. id. id.	Chauffage central de l'église.....	400
			Centrale électrique	1000
			Hôtel de ville avec postes.....	500
6	Hoscheid.	Hoscheid.	Acquisition de la maison Daman pour l'établissement d'une salle de réunion avec secrétariat.....	300
7	Medernach.	Medernach.	Mise en état du presbytère de Medernach	200
8	Reisdorf.	La commune.	Église paroissiale	300

Canton de Redange.

1	Arsdorf.	Arsdorf.	Nouvelle église.....	500
2	Beckerich.	Oberpallen.	Mise en état du presbytère.....	100

3	Bigonville.	La commune.	Peinture à l'église	200
4	Folschette.	Rambrouch. id.	Nouvelle clôture près du presbytère	100
			Mise en état du presbytère	100
5	Perlé.	Perlé. id.	Mise en état de l'église	400
			Mise en état du presbytère	200
		Holtz.	Acquisition d'un nouvel orgue	400
6	Redange.	Redange.	Toiture de l'église paroissiale	400
7	Saeul.	Saeul.	Mise en état du presbytère	300
8	Useldange.	Useldange. id.	Nouveau secrétariat communal	600
			Nouveau presbytère	300
9	Wahl.	Buschrodt. Wahl.	Nouvelles gouttières à l'église	50
			Crépissage de la tour de l'église	175

Canton de Wittz.

1	Boulaide.	Boulaide. La commune.	Nouvelle voûte à l'église paroissiale	500
			Secrétariat	300
2	Eschweiler.	Eschweiler.	Blanchissage de l'église et du presbytère	200
3	Goesdorf.	Dahl.	Réparations à l'église de Dahl	400
4	Heiderscheid.	Eschdorf.	Réparations à l'église	250
5	Mecher.	Liefrange. Mecher.	Éclairage à l'église	50
			Nouveaux bancs d'église	500
6	Neunhausen.	Insenborn.	Mise en état de la maison curiale	175
7	Oberwampach.	Brachtenbach. Derenbach.	Mise en état du presbytère	200
			Réfection partielle de la toiture de la chapelle	250

Canton de Vianden.

1	Putscheid.	Merscheid.	Réparations à l'église paroissiale	800
2	Vianden.	Vianden.	Mise en état du bâtiment communal	300

Distriet de Grevenmacher.

Canton d'Echternach.

1	Beaufort.	La commune. id.	Décoration de l'église paroissiale	400
			Travaux de peinture au presbytère	150
2	Bech.	Bech.	Construction d'un jubé à l'église paroissiale	400
		Hemsthal.	Construction d'une salle de réunion	100
3	Consdorf.	Breitweiler. Consdorf.	Réparations à la maison vicariale	150
			Installation de l'éclairage électrique dans les bâtiments communaux	150
4	Echternach.	Colbette. Echternach. id.	Réparations à la chapelle	100
			Entretien des bâtiments communaux	400
			Mise en état des bâtiments du « Heelhof »	200
5	Mompach.	Herborn. Mompach.	Mise en état du presbytère	150
			Travaux de réparation au presbytère et à l'église	200
6	Rospport.	Rospport.	Aménagement de la maison curiale	100
		Steinheim.	Aménagement de la maison du hardier	100
7	Waldbillig.	Christnach. Haller. Waldbillig.	Réparations à la maison curiale	200
			Construction d'une nouvelle église	800
			Grosses réparations à la maison curiale	200

Canton de Grevenmacher.

1	Betzdorf.	Mensdorf. Roodt.	Construction d'une voûte à l'église	600
			Travaux d'entretien au presbytère	200
2	Flaxweiler.	Flaxweiler. Niederdonven. Oberdonven.	Décoration de l'église	400
			Mur de clôture du cimetière	300
			Réparations à la maison du pâtre	100

3	Grevenmacher.	Grevenmacher. id.	Grosses réparations à l'hôtel de ville et à l'abattoir.....	400
		id.	Construction d'un kiosque sur la place du marché.....	500
4	Junglinster.	Bourglinster.	Travaux d'entretien au bâtiment dit: « Schiltzenhaus »	200
		Junglinster.	Travaux de peinture à l'église	100
5	Manternach.	Berbourg.	Construction d'un hangar pour le matériel d'incendie.....	250
6	Rodenbourg.	Gonderange.	Travaux d'entretien au presbytère	150
7	Wormeldange.	Ahn.	Mise en état de la chapelle et de la maison vicariale.....	100
		Ehnen.	Électrification de la section; construction des bâtiments né-	
		Wormeldange.	cessités par le réseau.....	200
			id.	300
			id.	400

Canton de Remich.

1	Burmerange.	Burmerange.	Installation de l'éclairage électrique dans les bâtiments com-	
		Elvange.	munaux	150
		Dalheim.	id.	150
2	Dalheim.	Dalheim.	Acquisition et aménagement d'une maison communale....	300
3	Lenningen.	Canach.	Vitraux à l'église paroissiale	200
		Lenningen.	Installation du chauffage central à l'église paroissiale.....	200
4	Mondorf-les-Bains	Ellange.	Réparations à l'église et au presbytère	100
		Mondorf.	Construction de nouvelles orgues pour l'église paroissiale ...	800
5	Remich.	Remich.	Construction d'un nouvel hospice	600
		id.	Agrandissement du hangar servant au remisage des pompes	
		id.	à incendie	200
6	Stadtbredimus.	Greiveldange.	Recrépissage du bâtiment de l'hôpital « im Bourenweg »	200
		Stadtbredimus.	Réparations à l'église paroissiale	100
7	Waldbredimus.	Trintange.	Acquisition d'une horloge pour l'église paroissiale	200
8	Wellenstein.	Bech-Kleinmacher	Chauffage central à l'église.....	200
			Nouvelle voûte et importants travaux d'aménagement à	
			l'église	600

Arrêté du 22 décembre 1922, rapportant l'arrêté du 5 juin 1916, relatif à l'exercice de la pêche dans les cours d'eaux qu'affecte la truite.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'INTÉRIEUR
ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,

Revu l'arrêté du 5 juin 1916, aux termes duquel, par dérogation à l'arrêté du 6 juillet 1906, l'emploi de la ligne dormante et des cordeaux a été autorisé deux jours de la semaine, compris entre le samedi, à six heures du matin, et le lundi, à six heures du matin, dans les cours d'eau ci-après: l'Eisch, la Mamer, l'Attert, la Syr, la Haute-Sûre jusqu'au moulin d'Erpeldange, les deux Ernz et la Gerf;

Vu les lois sur la pêche du 6 août 1872 et du 7 décembre 1881;

Beschluss vom 22. Dezember 1922, wodurch der Beschluss vom 5. Juni 1916, betreffend die Ausübung der Fischerei in den von der Forelle gefischten Wasserläufen, aufgehoben wird.

Der General-Direktor des Innern
und des öffentlichen Unterrichts,

Nach Einsicht des Beschlusses vom 5. Juni 1916, wodurch in Abweichung des Beschlusses vom 6. Juli 1906 der Gebrauch der schlafenden Angel und der Nachtschnüre an zwei Wochentagen gestattet ist, und zwar von Samstags 6 Uhr vormittags ab bis Montags 6 Uhr vormittags, in den nachstehenden Wasserläufen: Eisch, Mamer, Attert, Syr, obere Sauer bis zur Mühle von Erpeldingen, beide Ernzbäche und Gerf;

Nach Einsicht der Gesetze vom 6. August 1872 und 7. Dezember 1881;

Vu les propositions de M. le Directeur des eaux et forêts;

Arrête:

Art 1^{er}. Est rapporté l'arrêté prémentionné du 5 juin 1916.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au *Mémorial*; il sera en outre affiché dans toutes les communes du Grand-Duché.

Luxembourg, le 22 décembre 1922.

*Le Directeur général de l'intérieur
et de l'instruction publique,
Jos. BECH.*

Avis. — Commission des pensions.

Par arrêté grand-ducal du 15 décembre crt. la commission des pensions, instituée par l'art. 27 de la loi du 16 janvier 1863 sur les pensions civiles et ecclésiastiques modifié par l'art. 2 de la loi du 26 décembre 1907, a été formée comme suit pour l'année 1923:

I. — Pour l'ordre judiciaire: MM. Georges *Faber* et Ernest *Heuertz*, Conseillers à la Cour supérieure de justice, membres effectifs; Joseph *Schroeder* et Etienne *Schmit*, juges au tribunal d'arrondissement à Luxembourg, membres suppléants;

II. — Pour l'ordre administratif: 1^o lorsque le fonctionnaire à mettre à la retraite appartient à l'administration des douanes: MM. J.-P. *Rasquin*, reviseur supérieur des douanes, membre effectif; Albert *Ziegler von Ziegleck*, receveur principal des douanes, membre suppléant;

2^o pour le corps des volontaires et de la gendarmerie: MM. Michel *Franck*, capitaine, membre effectif; Eugène *Ferron*, capitaine, membre suppléant;

3^o dans tous les autres cas: MM. Nic. *Weller*, professeur, membre effectif; Guill. *Lettal*, inspec-

Nach Einsicht der Vorschläge des Hrn. Direktors der Gewässer und Forsten;

Beschließt:

Art. 1. Borerwähnter Beschluß vom 5. Juni 1916 ist aufgehoben.

Art. 2. Dieser Beschluß soll im „Memorial“ veröffentlicht und außerdem in allen Gemeinden des Landes angeschlagen werden.

Luxemburg, den 22. Dezember 1922.

*Der General-Direktor des Innern
und des öffentlichen Unterrichts,
Jos. B e c h.*

Bekanntmachung. — Pensionskommission.

Durch Großh. Beschluß vom 15. Dezember crt. ist die durch Art. 27 des Pensionsgesetzes vom 16. Januar 1863, abgeändert durch Art. 2 des Gesetzes vom 26. Dezember 1907, vorgesehene Kommission für das Jahr 1923 zusammengesetzt wie folgt:

I. — Gerichtspersonen: Die H^H. Georg *Faber* und Ernest *Heuertz*, Obergerichtsräte, wirkliche Mitglieder; Josef *Schröder* und Stephan *Schmit*, Richter am Bezirksgericht zu Luxemburg, stellvertretende Mitglieder;

II. — Verwaltungsbeamte: 1. wenn der zu pensionierende Beamte der Zollverwaltung angehört: die H^H. Joh. Pet. *Masquin*, Oberzollrevisor, wirkliches Mitglied; Albert *Ziegler von Ziegleck*, Hauptzolleinnehmer, stellvertretendes Mitglied;

2. für das Freiwilligenkorps und die Gendarmerie: die H^H. Michel *Franck*, Hauptmann, wirkliches Mitglied, Eugen *Ferron*, Hauptmann, stellvertretendes Mitglied;

3. in jedem andern Falle: die H^H. Wit. *Welter*, Professor, wirkliches Mitglied; Wilh.

teur des postes et télégraphes, membre suppléant.

Luxembourg, le 15 décembre 1922.

Le Directeur général des finances,
A. NEYENS.

Avis. — Association syndicale.

Par arrêté du soussigné en date du 17 et., l'association syndicale pour l'établissement d'une chaussée « bei der Epenheck », « In Doellbüsch » à Holzem, dans la commune de Mamer, a été autorisée.

Cet arrêté ainsi qu'un double de l'acte d'association se trouvent déposés au Gouvernement et au secrétariat communal de Mamer.

Luxembourg, le 17 décembre 1922.

*Le Directeur général de l'agriculture,
de l'industrie et de la prévoyance sociale,*
R. DE WAHA.

Avis. — Association syndicale.

Par arrêté du soussigné en date du 21 et., l'association syndicale pour l'établissement d'une irrigation des prés « In Winkel », à Wilwerwiltz, dans la commune de Wilwerwiltz, a été autorisée.

Cet arrêté ainsi qu'un double de l'acte d'association sont déposés au Gouvernement et au secrétariat communal de Wilwerwiltz.

Luxembourg, le 21 décembre 1922.

*Le Directeur général de l'agriculture,
de l'industrie et de la prévoyance sociale,*
R. DE WAHA.

Avis. — Association syndicale.

Conformément à l'art. 10 de la loi du 28 décembre 1883, il sera ouvert du 11 au 25 janvier 1923, dans la commune de Roeser, une enquête sur le projet et les statuts d'une association à créer pour l'établissement de deux chemins d'exploitation « Oum Dehlinger », à Livange.

Bettal, Postinspektor, stellvertretendes Mitglied.

Luxemburg, den 15. Dezember 1922.

Der General-Direktor der Finanzen,
H. Ne h e n s.

Bekanntmachung. — Syndikatsgenossenschaft.

Durch Beschluß des Unterzeichneten vom 17. Dezember 1922, ist die Syndikatsgenossenschaft für Chaussee-Anlage, Orte genannt „Bei der Epenheck“, „In Doellbüsch“ zu Holzem, Gemeinde Mamer, ermächtigt worden.

Dieser Beschluß, sowie ein Duplikat des Genossenschaftsakttes sind in der Regierung und auf dem Gemeindefekretariat von Mamer hinterlegt.

Luxemburg, den 17. Dezember 1922.

Der General-Direktor des Ackerbaus,
der Industrie und der sozialen Fürsorge,
H. d e W a h a.

Bekanntmachung. — Syndikatsgenossenschaft.

Durch Beschluß des Unterzeichneten vom 21. Dezember 1922, ist die Syndikatsgenossenschaft für Anlage einer Bewässerung in den Wiesen „In Winkel“, zu Wilwerwiltz, Gemeinde Wilwerwiltz, ermächtigt worden.

Dieser Beschluß, sowie ein Duplikat des Genossenschaftsakttes sind in der Regierung und dem Gemeindefekretariat von Wilwerwiltz hinterlegt.

Luxemburg, den 21. Dezember 1922.

Der General-Direktor des Ackerbaus,
der Industrie und der sozialen Fürsorge,
H. d e W a h a.

Bekanntmachung. — Syndikatsgenossenschaft.

Gemäß Art. 10 des Gesetzes vom 28. Dezember 1883 wird vom 11. auf den 25. Januar l., in der Gemeinde Roeser, eine Voruntersuchung abgehalten über das Projekt und die Statuten einer zu bildenden Genossenschaft für Anlage von zwei Feldwegen, Ort genannt „Oum Dehlinger“, zu Livingen.

Le plan de situation, le devis détaillé des travaux, un relevé alphabétique des propriétaires intéressés, ainsi que le projet des statuts de l'association sont déposés au secrétariat communal de Roeser à partir du 11 janvier prochain.

Monsieur Mathias Diederich, membre de la commission d'agriculture à Bergem, est nommé commissaire à l'enquête. Il donnera les explications nécessaires aux intéressés, sur le terrain, le 25 janvier prochain, de 9 à 11 heures du matin, et recevra les réclamations le même jour, de 2 à 4 heures de relevée, dans la salle du comice agricole à Livange.

Luxembourg, le 21 décembre 1922.

Le Directeur général de l'agriculture,
de l'industrie et de la prévoyance sociale,
R. DE WAHA.

Der Situationzplan, der Kostenanschlag, ein alphabetisches Verzeichnis der beteiligten Eigentümer sowie das Projekt des Genossenschaftsstatutes sind auf dem Gemeindefekretariat von Roeser vom 11. Januar künftigh ab, hinterlegt.

Herr Mathias Diederich, Mitglied der Ackerbaukommission zu Bergem, ist zum Untersuchungskommissar ernannt. Die nötigen Erklärungen wird er den Interessenten, am 25. Januar k. von 9—11 Uhr morgens, an Ort und Stelle geben, und am selben Tage, von 2—4 Uhr nachmittags, etwaige Einsprüche im Vereins-Saale zu Livingen entgegennehmen.

Luxembourg, den 21. Dezember 1922.

Der General-Direktor des Ackerbaus,
der Industrie und der sozialen Fürsorge,
M. d e W a h a.

Avis. — Service sanitaire.

Tableau des maladies contagieuses observées dans les différents cantons du 1^{er} au 15 décembre 1922.

No d'ordre.	Cantons.	Localités.	Fièvre typhoïde.	Diphthérie.	Coqueluche.	Scarlatine.	Variole.	Affections puerpérales.	Méningite infectieuse.	Dyssentérie.
1	Luxembourg-ville.	Luxembourg-ville	»	»	»	1	»	»	»	»
2	Esch-s.-Alzette.	Esch-s.-Alzette..	»	2	»	»	»	»	»	»
		Pétange.....	1	»	»	»	»	»	»	»
3	Luxembourg-camp.	Hesperange	»	1	»	»	»	»	»	»
4	Mersch.	Bissen	»	»	1	»	»	»	»	»
		Heffingen	»	»	1	»	»	»	»	»
5	Redange.	Pratz	»	»	1	»	»	»	»	»
		Totaux...	1	3	3	1	»	»	»	»

Caisse d'Épargne. — A la date des 16 et 18 décembre 1922, les livrets nos 253128 et 254821 ont été déclarés perdus. Les porteurs des dits livrets sont invités à les présenter dans la quinzaine à partir de ce jour, soit au bureau central, soit à un bureau auxiliaire quelconque de la Caisse d'Épargne et à faire valoir leurs droits. Faute par les porteurs de ce faire dans le dit délai, les livrets en question seront déclarés annulés et remplacés par des nouveaux.

— Par décision en date du 12 décembre 1922, les livrets 166295, 104443, 111120, 177204 et 224495 ont été annulés et remplacés par des nouveaux.

Luxembourg, le 18 décembre 1922.

